



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics fournit une mise à jour en lien avec la construction et le processus d'obtention de licence concernant son usine de fabrication de produits comestibles certifiée GMP d'une superficie de 51 500 pieds carrés

Vancouver, Colombie-Britannique / 12 septembre 2019 – AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE: AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK: AGFAF), une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse d'annoncer que son usine de fabrication de produits comestibles certifiée GMP, totalisant 51 500 pieds carrés (l'«usine») située à Winnipeg, au Manitoba, a reçu tous les permis d'architecture et de construction requis et qu'elle continue de respecter la date d'achèvement, prévue pour le T4 2019, relativement aux mises à niveau de l'usine, y compris l'architecture, la mécanique, l'électricité et la sécurité, conformément aux normes de Santé Canada.

AgraFlora précise qu'il y a présentement plus de 40 entrepreneurs et membres du personnel spécialisés sur le site, qui effectuent simultanément les travaux de modernisation des installations suivants:

- la modernisation de l'infrastructure du traitement des eaux;
- l'installation d'un système d'extinction d'incendie;
- l'amélioration de l'intégrité structurelle de l'usine;
- l'installation de deux unités HVAC sur le toit;
- la modernisation de l'infrastructure du système électrique, notamment des transformateurs et des systèmes de protection contre les surtensions;
- l'achèvement d'un laboratoire de recherche et développement («R & D») de qualité pharmaceutique, comprenant l'installation d'équipements de pointe pour le pesage, la manipulation et le traitement de microdoses composées de CBD et de THC, notamment: des mélangeurs magnétiques, des homogénéisateurs et un chromatographe en phase liquide à haute pression («CLHP»);
- l'installation d'enveloppes de bâtiment de qualité pharmaceutique comprenant des sols en époxy, ainsi que des panneaux métalliques isolés de qualité alimentaire pour les murs et les plafonds;
- l'installation de drains de plancher dans l'aire de production de 33 000 pieds carrés;
- la modernisation de la chaufferie haute pression sur place; et,
- la modernisation des bureaux et du personnel.

La société a soumis sa demande pour une licence de recherche et développement auprès de Santé Canada et s'attend à ce que l'attribution de celle-ci soit octroyée dans les 60 prochains jours. Les équipements de qualité pharmaceutique du laboratoire de recherche et de développement d'AgraFlora ont été expédiés par le fabricant et devraient arriver à l'installation dans les 30 prochains jours. On s'attend à ce que les concentrés de cannabinoïdes à spectre complet soient reçus après la délivrance de la licence afin de faciliter le développement de produits ainsi que les activités de R et D auxiliaires.

AgraFlora a également le plaisir d'annoncer la mise à jour opérationnelle suivante concernant son site de production phare de produits comestibles:

- tous les équipements de cuisson, de dépôt, d'emballage et de laboratoire ont été identifiés et commandés;
 - une fois terminée, l'installation sera clé en main et bénéficiera d'une automatisation complète, du moment où les matières premières arriveront dans les pétroliers jusqu'au moment où les produits finis seront expédiés;
- les produits et les emballages ont été conçus pour pouvoir être distribués dans des sacs, des bouteilles, des compte-gouttes et des tubes refermables à l'épreuve des enfants;
- le système de sécurité a été conçu et commandé pour une installation prévue dans les 90 prochains jours; et,
- une demande de licence anticipée ainsi que la préparation et l'envoi à Santé Canada d'ici décembre 2019, d'un dossier de preuve vidéo démontrant que l'installation est conforme.

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora, a déclaré: «Avec deux licences attendues très prochainement soit le permis de culture de notre Delta Greenhouse Complex de 2,2 millions de pieds carrés et le permis de recherche et développement de notre usine de fabrication, en plus de deux demandes de licences soit, une licence de traitement standard et une licence de vente de cannabis médical, pour notre installation de production de produits comestibles à Winnipeg, notre capacité à générer des revenus matériels issus de la culture en amont en lien avec la formulation, la fabrication, l'extraction et la distribution au détail en aval deviennent de plus en plus évidentes.

Les opérateurs expérimentés de notre usine, à la fine pointe de la technologie, de fabrication de produits comestibles de Winnipeg continuent de respecter les échéanciers de modernisation et de délivrance de licences en cours et devraient soumettre des demandes à Santé Canada pour des licences de traitement et de vente standard le 17 octobre 2019. Nous sommes d'avis qu'une fois achevée, notre usine de fabrication de produits comestibles de Winnipeg sera l'installation la plus avancée au monde sur le plan technologique.

Une fois en opération et en possession de toutes les licences nécessaires, du point de vue réglementaire, la valeur réelle du Delta Greenhouse Complex sera cristallisée par sa capacité à servir de source solide pour la myriade d'actifs à valeur ajoutée en aval, notamment, notre installation phare de produits comestibles sous la bannière d'AgraFlora. La mise en œuvre réussie d'une intégration verticale complète favorisera une efficacité accrue sur tous les canaux commerciaux et permettra une capture maximale de marge économique favorable pour l'entreprise, alors qu'AgraFlora aborde la prochaine phase de normalisation du cannabis».

L'usine sera exploitée par un groupe de chocolatiers et de pâtisseries expérimentés, ainsi que par du matériel de fabrication ultramoderne capable de produire un assortiment de produits contenant des infusions de cannabinoïdes et terpènes à usage médical, fonctionnel et pour adultes, notamment:

- des collations gastronomiques comprenant du miel infusé au cannabis, du sirop d'érable, des collations à base de purée et de fruits et légumes;
- des bonbons gélifiés, des bonbons durs, des caramels au beurre, du caramel, des gommes;
- des produits de boulangerie;
- des infusions aromatisées;
- des boissons en poudre;
- des produits pour animaux de compagnie infusés de CBD.

La société prévoit que l'usine sera pleinement opérationnelle d'ici le premier trimestre de 2020. Les capacités en aval existantes seront soutenues par l'une des principales forces de vente du Canada, ce qui

permettra à AgraFlora de sécuriser immédiatement un espace de stockage dans tous les principaux canaux de vente au détail.

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.agraflora.com

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T: (604) 398-3147

Pour plus d'informations:

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E: ir@agraflora.com
T: (800) 783-6056

Pour communication en français d'AgraFlora:
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E: rs@maricom.ca
T: (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines "informations prospectives" au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que "planifier", "s'attendre", "projeter", "avoir l'intention de", "croire", "anticiper", "estimer" et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions "peut" ou "sera" se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.